

» Que le métal, au contraire, arrive à des organes moins sensibles, ou d'une sympathie moins générale, à des tissus qui vivent lentement et tacitement, au système cellulaire ou osseux, et les effets du poison s'effaceront; on pourra croire à son élimination ou à son absence.

» Cette page nouvelle de l'intoxication antimoniale ne fait-elle pas soupçonner des conditions analogues dans les maladies saturnines? Serait-ce par une localisation spéciale que des organisations privilégiées échappent aux effets toxiques du plomb? Et la concentration des signes morbides sur l'abdomen, sur le système nerveux et sur les membres n'indique-t-elle pas que le plomb occupe alors des régions correspondantes?

» C'est une voie de rapprochements nombreux qui s'ouvre pour toutes les affections où la présence réelle des principes nuisibles étrangers à l'économie normale, se soupçonne aujourd'hui plutôt qu'elle ne se démontre.

» Le développement énorme du foie, à la suite de l'administration de l'émétique, est aussi un fait qui ne saurait passer inaperçu. La percussion des organes est aujourd'hui pratiquée par des mains si habiles, qu'on ne peut tarder à savoir si l'administration fréquente de l'antimoine coïncide aussi, chez l'homme, avec un développement rapide du foie. »

*Contre-indications du tartre stibié.* — Une large expérimentation démontre chaque jour, depuis Rasori, que le tartre stibié donné à haute dose est infiniment moins vénéreux qu'on ne pensait au commencement de ce siècle; quoi qu'il en soit des cas d'intolérance se révélant de temps à autre, ils doivent commander au médecin de la prudence et de la vigilance, quand il a recours à ce puissant modificateur.

Quand l'administration du tartre stibié a produit des évacuations abondantes, dit M. Beau, sans amener une amélioration dans l'état général du malade, il faut s'arrêter et se garder de revenir au même moyen; et le lendemain et les jours suivants on a besoin de recourir aux vomitifs, il faut choisir l'ipécacuanha.

L'administration continue du tartre stibié détermine quelquefois une irritation spécifique des premières voies, qui peut être telle qu'elle rend impossible l'administration de toute boisson. Ces cas de *stibiisme*, sur lesquels M. Sauret a appelé l'attention, étaient très-fréquents quand on abusait du tartre stibié à haute dose.

*A l'intérieur*, on prescrit l'émétique comme *vomitif*, à la dose de 5 à 15 centigrammes, dans deux verres d'eau tiède, par demi-verre toutes les heures; — comme *purgatif*, à la dose de 5 à 40 centigrammes, dans 1 litre de bouillon de veau, de bouillon aux herbes ou d'eau d'orge. Un verre toutes les demi-heures.

**Poudre d'émétique (Roussin).** — On sait que cette poudre, lorsqu'elle

est obtenue par la porphyrisation du sel cristallisé, est en général très-dense et qu'elle ne se dissout que lentement dans les potions, surtout si l'on se borne à l'y projeter à l'aide de la spatule à grains, comme cela se pratique ordinairement. M. Roussin a observé qu'en préparant la poudre d'émétique à l'aide de l'alcool ajouté à la solution aqueuse, on l'obtenait beaucoup plus légère, et d'une solubilité à la fois plus prompte et plus facile. Il propose donc l'emploi de cette poudre pour l'usage médical, et recommande surtout de la doser exclusivement à l'aide de la balance.

**MÉLANGE ÉMÉTIQUE.** — Émétique, 5 centigr.; amidon en poudre, 1<sup>st</sup>, 50. M. Ossieur assure que l'effet de l'émétique manque beaucoup moins, en le mêlant avec l'amidon, comme l'avait déjà dit Sydenham.

**POUDRE VOMITIVE.** — Émétique, 5 centigr.; poudre d'ipécacuanha, 1 gram.; amidon, 4 gram. Mêlez très-intimement. Divisez en trois prises. Administrez une première prise. Si après un quart d'heure l'effet n'est pas prononcé et suffisant, donner une seconde prise; après une demi-heure la troisième, si la deuxième ne suffit.

**ÉMÉTIQUE ET IODURE DE POTASSIUM (Cazeaux).** — A la dose de 10 centigrammes, le mélange à parties égales de tartre stibié et d'iodure de potassium a procuré des vomissements seize fois sur dix-huit. Ce mélange produit, en général, son effet une demi-heure après son administration; les efforts nécessaires pour vomir sont excessivement modérés et quelquefois même presque nuls.

**POTION ÉMÉTISÉE CONTRO-STIMULANTE.** — Émétique, 30 gram.; sirop diacode, 30 gram.; infusion de feuilles d'oranger, 150 gram. Mêlez. Une cuillerée toutes les deux heures.

**POTION CONTRO-STIMULANTE AROMATIQUE (Delioux).** — Tartre stibié, 50 centigr.; hydrolat de menthe, 15 gram.; sirop de gomme, 30 gram.; infusion de tilleul, 150 gram. A prendre par cuillerées d'heure en heure. Suspendre s'il survient des vomissements, et reprendre quand l'état nauséux s'est dissipé.

**POTION RASORIENNE CONTRE LES AFFECTIONS FÉBRILES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE (Fonssagrives).** — Tartre stibié, 10 centigr.; sirop diacode, 8 gram.; eau distillée de laurier-cerise, 1 gram.; eau, 120 gram. 1<sup>o</sup> L'émétique, une fois que la tolérance est établie, peut être donné pendant des mois entiers à des doses de 20 à 10 centigrammes, et concurremment avec une alimentation très-réparatrice, sans provoquer le moindre trouble digestif, ni amener le moindre malaise général. La constipation survient presque invariablement sous son influence. 2<sup>o</sup> Il y a tout avantage à remplacer les antimoniaux insolubles, donnés d'habitude à la fin des pneumonies aiguës, par des doses décroissantes, mais prolongées, d'émétique. 3<sup>o</sup> Dès que la bronchite aigüe simple dépasse certaines limites, il convient de lui opposer la potion stibiée. Cette médication est encore mieux indiquée, lorsque les poumons sont suspects ou lorsque la

bronchite confine à la pneumonie, sans qu'un diagnostic précis puisse être formulé, comme cela arrive si souvent chez les enfants. 4° L'émétique à hautes doses arrête le plus souvent les accidents aigus du ramollissement tuberculeux, et maintient ou ramène la phthisie sous cette forme apyrétique à laquelle les eaux thermales sulfureuses et les huiles de poisson sont opposées avec avantage. L'existence de signes de ramollissement de l'estomac constitue la seule contre-indication à l'emploi de ce moyen. 5° Ce traitement est applicable avec grandes chances de succès à la période aiguë de la bronchite capillaire, à la pneumonie intercurrente des fièvres typhoïdes et à la bronchite généralisée très-aiguë à laquelle sont sujets les emphysémateux. 6° Il serait possible que l'émétique continué à petites doses, pendant une série de plusieurs mois, rendit définitivement stationnaires les tubercules déposés dans le tissu du poumon, mais c'est un point à réserver pour l'expérimentation ultérieure.

TARTRE STIBIÉ DANS LA CHORÉE (Bouley, Marrotte). — Tartre stibié, 50 centigr. ; julep, 120 gram. A prendre en deux fois à une heure d'intervalle pour un adulte. Le tartre stibié avait déjà été prescrit contre la chorée, mais sans grand succès, par Laennec, Breschet ; ils donnaient l'émétique d'abord à faible dose, très-étendu d'eau, à des distances éloignées ; en un mot, ils cherchaient à établir la tolérance. M. Bouley, au contraire, a prescrit le tartre stibié à doses élevées, dans une petite quantité de véhicule, à distances rapprochées. Au reste, nous trouvons dans les observations de Laennec la confirmation de ce que nous avançons ici. Quand le médicament n'a pas déterminé d'action physiologique énergique, comme dans son troisième fait, la maladie n'a pas été influencée par le traitement ; quand, au contraire, l'émétique a eu une action physiologique forte et rapide, quand il a déterminé des vomissements et des superpurgations, comme dans le premier cas cité par Laennec, alors la maladie a cédé promptement ; dès le second jour, avons-nous dit, les mouvements convulsifs avaient cessé complètement. Or, si nous avons rejeté la première méthode de traitement, nous pouvons espérer que la seconde, bien qu'elle n'ait encore à son appui qu'un nombre de faits assez limité, deviendra le moyen le plus utile à employer contre la chorée. Son efficacité, si rapide et si incontestable, lui vaudra la supériorité, surtout lorsqu'il s'agira de ces cas graves où, comme nous l'avons vu, la vie du malade est en péril. Les grands avantages du tartre stibié seront-ils amoindris par ses inconvénients ? Sans doute l'administration de 50 centigrammes, de 1 gramme d'émétique, occasionne un malaise assez grand, jeté pendant un instant le malade dans un état voisin de la syncope ; mais quelques heures suffisent pour amener la disparition complète de ces légers accidents. Les forces reviennent, l'appétit renaît, et la santé est rétablie. Le tartre stibié, depuis un demi-siècle surtout, a été employé par un nombre immense de médecins, à des doses quelquefois énormes, et l'on ne peut citer aucun accident bien sérieux. C'est à peine si Orfila, dans sa *toxicologie*, peut inscrire deux faits où l'emploi de cette substance chez l'homme ait occasionné la mort ; encore les trouve-

t-il chez des individus suicidés, qui ne peuvent préciser la quantité du poison ingéré. Est-ce à dire qu'une fois que les mouvements choréiques cesseront, le médecin n'aura plus à s'inquiéter de son malade ? Non, certes. Il aura à remplir des indications qu'il tirera de l'état général de la constitution, et, comme le plus souvent il se trouvera en présence de la chloro-anémie, il aura recours aux préparations ferrugineuses, à la gymnastique, aux bains sulfureux, au régime analeptique, jusqu'au rétablissement de la régularité des fonctions ; il pourra rencontrer des indications différentes, il les remplira comme dans toute autre circonstance.

POTION CONTRE LA CHORÉE (Gillette). — Potion gommeuse, 125 gram. ; émétique, 20 centigr. Par cuillerées à dessert toutes les heures ou toutes les deux heures, afin que la tolérance s'établisse. Le lendemain, la potion devra contenir 30 centigrammes de tartre stibié ; le surlendemain, 40 centigrammes. Repos de trois jours. Puis reprise de la potion pendant trois jours, le premier avec 30, le second avec 40, le troisième avec 50 centigrammes de tartre stibié. — Repos de trois jours. Reprise de la potion avec 40, 50, puis 60 centigrammes d'émétique. Voici en quels termes M. le docteur Bonfils rend compte, dans le *Bulletin de thérapeutique*, de la méthode adoptée par Gillette. La moyenne du traitement est de dix-sept jours. Une fois que les mouvements choréiques ont cessé complètement, ou alors qu'il ne reste plus qu'un peu d'hésitation, on consolide la guérison par les bains sulfureux et par la gymnastique. Telle est la nouvelle méthode instituée par Gillette : elle diffère de celles de Laennec et de M. Bouley. En effet, Laennec donnait l'émétique tous les jours sans interruption, depuis le début de la maladie jusqu'à sa guérison. Gillette administrait, au contraire, l'émétique par séries de trois jours, séparées par un intervalle de trois jours, pendant lequel le malade se reposait.

JULEP EXPECTORANT ET CALMANT (Sandras). — Julep simple, 100 gram. ; sirop diacode, 20 gram. ; tartre stibié, 0,05. Ce julep est employé surtout dans les bronchites chroniques passant à l'état aigu, lorsque la toux sèche et fréquente et la dyspnée montrent une vive irritation des bronches. Il est particulièrement approprié à l'état dans lequel se trouvent souvent les phthisiques, lorsque la toux présente les caractères ci-dessus décrits, et que l'auscultation fait entendre particulièrement autour des cavernes un peu de râle sous-crépitant fin. Les malades le supportent en général fort bien, même dès le premier jour, pourvu qu'on leur recommande de ne pas boire pendant qu'ils prennent cette potion par cuillerée d'heure en heure. Ordinairement, dès le second ou le troisième jour, cette précaution n'est plus nécessaire, et très-souvent on voit des malades prendre cette potion tous les jours avec grand avantage pendant un mois, six semaines, sans cesser de manger deux et même trois portions.

Il faut en général s'abstenir de ce moyen dans les hémoptysies violentes, et dans les diarrhées opiniâtres qui tourmentent souvent les phthisiques. Ce dernier symptôme n'est cependant pas une raison absolue de renoncer à ce moyen ; car on a vu plusieurs fois la diarrhée des phthi-